FABRÈGUES INFOS

ÉDITION SPÉCIALE ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Jacques MARTINIER
Maire de Fabrègues
Conseiller départemental

Chères Fabréguoises,
Chers Fabréguois,

Mes premières pensées s'adressent d'abord aux victimes du Covid-19, à leurs familles et à tous ceux qui ont été touchés par ce virus. Je mesure combien les moments qu'ils ont vécus ont été difficiles et ils vivent pour la plupart avec un traumatisme. Mes pensées vont aussi vers les personnes âgées confinées dans les EPHAD coupées de leurs proches trop longtemps. Mes pensées et mes remerciements s'adressent aux personnels soignants et travailleurs, artisans, commerçants, fonctionnaires, qui ont dû continuer leurs missions de services publics et de services à la personne pour que la vie continue malgré ce.

À toutes ces personnes, je leur dis merci et bravo.

L'installation d'un nouveau conseil municipal se veut être un moment important de la vie démocratique de la commune. Compte tenu des circonstances particulières d'urgence sanitaire, nous avons pris la décision de procéder à cette installation sans public mais avec une retransmission en direct sur notre site internet.

Je tiens tout d'abord à remercier les 2 305 électeurs qui malgré des circonstances particulières se sont déplacés pour exprimer leur vote. Je remercie particulièrement et chaleureusement les 1 650 personnes, soit 74,19 % des suffrages exprimés, qui m'ont accordé leur confiance ainsi qu'à l'équipe Fabrègues à Cœur que j'ai l'honneur d'animer.

Je remercie chaleureusement et amicalement les membres de l'équipe Fabrègues à Cœur les plus anciens qui m'accordent leur confiance depuis 2001 et tous ceux qui nous ont rejoint en 2008, 2014 et 2020. Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux élus de la majorité « Fabrègues à Cœur » comme de l'opposition « Fabrègues Citoyenne ».

Nous appliquerons notre programme en fonction des priorités et des disponibilités financières de la commune tout en conservant les taux d'imposition les plus faibles des communes de la métropole de notre strate. Le réchauffement climatique, la protection de nos espaces naturels, l'agroécologie, la qualité de l'air et je rajouterai la santé publique sont autant d'enjeux majeurs de ce 21ème siècle.

Notre ambition avec le domaine de Mirabeau est de continuer à développer ce pôle d'excellence agroécologique et sociale qui sera un site pilote et réplicable pour la reconquête de la biodiversité par l'agroécologie.

Fidèle à mon engagement depuis 31 ans, je continuerai de défendre les intérêts de Fabrègues, commune dans laquelle je suis né, et de ses habitants que j'affectionne tout particulièrement.

Bon vent à cette nouvelle mandature en espérant que tous nos débats en Conseil Municipal restent sereins et toujours guidés par l'unique intérêt de Fabrègues.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL EST INSTALLÉ

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, la séance d'installation du nouveau conseil municipal a eu lieu le 26 mai dernier.

Découvrez les nouveaux élus de ce conseil municipal ainsi que la composition des commissions.

LE MAIRE

JACQUES MARTINIER
Maire de Fabrègues
Conseiller départemental

LES MAIRES-ADJOINTS

JEAN-MARC ALAUZET
Maire adjoint délégué aux finances et à l'enfance jeunesse

CHRISTINE PALA
Maire adjointe déléguée aux affaires sociales, à la gestion du personnel et de la petite enfance

DOMINIQUE CRAYSSAC
Maire adjoint délégué à la vie associative, sportive et culturelle

MYLÈNE FOURCADE
Maire adjointe déléguée à l'urbanisme, les grands travaux et le développement durable

CHRISTIAN SOUVEYRAS
Maire adjoint délégué à la gestion des espaces forestiers et aquatiques et la citoyenneté

MYRIAM PENA
Maire adjointe déléguée à l'information, la communication et la mobilité

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

ZOHRA PIETRANTONI
Conseillère municipale

ALAIN FAUCHARD
Conseiller municipal délégué aux festivités

SANDRA BEGUET
Conseillère municipale

SERGE JACOB
Conseiller municipal

ELISA VEIGA
Conseillère municipale

JEAN-FRANÇOIS CALONNE
Conseiller municipal

ANNE-CLAIRE HARDY
Conseillère municipale

SÉBASTIEN FARRAUTO
Conseiller municipal

SOLANGE MARTIN BONNIER
Conseillère municipale

BERNARD PASSET
Conseiller municipal

MARIE CARMEN GOMEZ
Conseillère municipale

LOÏC VERLOOVE
Conseiller municipal

MARIE ROUGER
Conseillère municipale

PHILIPPE LIGNY
Conseiller municipal

MARION DAVID
Conseillère municipale

FRÉDÉRIC GIBIARD
Conseiller municipal

MARIE MIANNAY
Conseillère municipale

PIERRE VAN CRAENENBROECK
Conseiller municipal

FRANÇOISE MOURGUES DELHAYE
Conseillère municipale

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION - FABRÈGUES CITOYENNE

NORA BOUHOT
Conseillère municipale

KÉVIN HOAREAU
Conseiller municipal

MICHÈLE MATEO
Conseillère municipale

LES COMMISSIONS

COMMISSION FINANCES

ALAUZET Jean Marc
VEIGA Elisa
PIETRANTONI Zohra
MARTIN BONNIER Solange
PASSET Bernard
GOMEZ Marie Carmen
BOUHOT Nora

COMMISSION DOMAINE FORESTIER, MILIEUX AQUATIQUE ET CITOYENNETÉ

SOUVEYRAS Christian
MOURGUES DELHAYE Françoise
HARDY Anne Claire
LIGNY Philippe
CALONNE Jean François
FARRAUTO Sébastien
MATEO Michèle

COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE

ALAUZET Jean Marc
DAVID Marion
BEGUET Sandra
GIBIARD Fréderic
MOURGUES DELHAYE Françoise
MIANNAY Marie
BOUHOT Nora

COMMISSION URBANISME, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET GRANDS TRAVAUX

FOURCADE Mylène
VEIGA Elisa
VERLOOVE Loic
PASSET Bernard
DAVID Marion
MARTIN BONNIER Solange
HOAREAU Kévin

COMMISSION COMMUNICATION ET MOBILITÉ

PENA Myriam
BEGUET Sandra
GOMEZ Marie Carmen
PASSET Bernard
CALONNE Jean François
HARDY Anne Claire
MATEO Michèle

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE

CRAYSSAC Dominique
ROUGER Marie
FARRAUTO Sébastien
LIGNY Philippe
JACOB Serge
VERLOOVE Loïc
HOAREAU Kévin

COMMISSION FESTIVITÉS

FAUCHARD Alain
MIANNAY Marie
ROUGER Marie
GIBIARD Fréderic
BEGUET Sandra
PIETRANTONI Zohra
BOUHOT Nora

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

FOURCADE Mylène
ALAUZET Jean Marc
VAN CRAENENBROECK Pierre
PIETRANTONI Zohra
BOUHOT Nora

COMMISSION ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

PALA Christine
PIETRANTONI Zohra
VEIGA Elisa
GOMEZ Marie Carmen
JACOB Serge
MIANNAY Marie
CALONNE Jean-François
MATEO Michèle

CRISE SANITAIRE : POINT SUR LA RÉOUVERTURE DES ÉTABLISSEMENTS MUNICIPAUX ET LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

LA RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES BATIMENTS MUNICIPAUX

Depuis le 11 mai 2020, afin de limiter la propagation du virus Covid-19, les équipements municipaux recevant du public réouvrent progressivement leurs portes et l'accueil du public s'organise.

À compter du 24 juin 2020, tous les établissements et équipements publics sont réouverts au public.

Il est précisé toutefois, qu'en ce qui concerne la salle omnisports Thomas Baronchelli, celle-ci est également réouverte pour permettre la reprise des activités habituelles, hormis pour la pratique des sports de combat qui reste interdite sur le territoire national.

LA DISTRIBUTION DES MASQUES

La distribution des masques grand public a été effectuée en deux temps. La première distribution a été réalisée en boîte aux lettres et la seconde a eu lieu sur deux bureaux les 10, 11 et 12 juin derniers.

Si vous n'avez pas reçu ou pu récupérer vos deux masques par habitant, présentez vous à l'accueil de la mairie munis du coupon qui vous a été distribué en boîte aux lettres ou d'un justificatif de domicile.

LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

En raison de la situation sanitaire liée au virus Covid-19, les festivités de l'été telles que la commune les organise habituellement - notamment la Fête Nationale et la Fête votive - sont annulées.

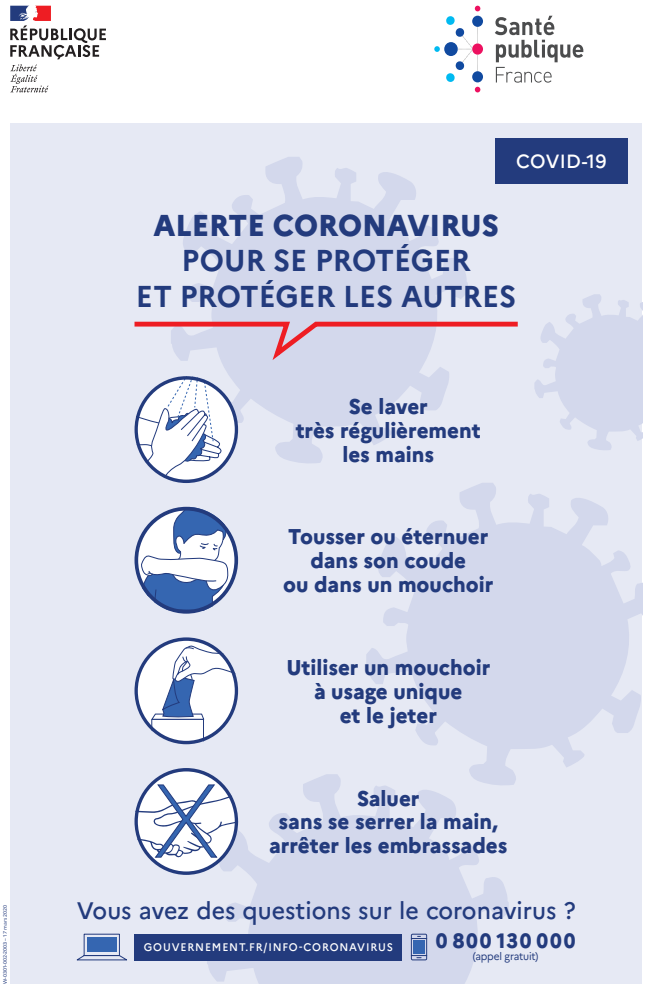

LE POINT EMPLOI À VOS CÔTÉS

Conscient des difficultés socio-économiques engendrées par le confinement, le Point Emploi vous rappelle qu'il peut vous accompagner dans vos démarches d'ouverture de droits et/ou de retour à l'emploi (inscription à Pôle Emploi, demandes d'allocations, ciblage des entreprises, réalisation de candidatures, etc.).

De plus, malgré le contexte actuel, certaines entreprises sont à la recherche de candidats pour venir compléter leurs équipes estivales et/ou permanentes. Du job d'été au CDI, des offres d'emploi vous attendent au Point Emploi !

Le service du Point Emploi vous accueille et vous renseigne tous les lundis, mardis et mercredis, toute la journée, de 8h a 12h et de 14h à 18h ainsi que les vendredis matin, de 9h a 12h.

Le Point Emploi est fermé au public les jeudis toute la journée.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en appelant au 04 67 85 55 26 ou en envoyant un mail à point.emploi@fabregues.fr.

UNE BELLE INITIATIVE À SALUER

Gaetan Subils n'a pu organiser l'ouverture de son nouveau commerce SUBFood en raison du confinement mais a souhaité, le temps d'une soirée, offrir aux personnels de la maison médicale et aux pompiers de Fabrègues des pizzas pour les remercier.

DES ATELIERS POUR APPRENDRE LES GESTES BARRIÈRES AUX ENFANTS DES ÉCOLES

Les élèves des écoles primaires des Cigales et de la Gardiole ont assisté à deux ateliers proposés par les parents d'élèves élus.

Avec la participation de leurs enseignants, un premier atelier a sensibilisé les élèves à l'importance de la distanciation physique et les raisons du port du masque (démonstration d'éternuements artificiels sur un « mannequin » à différentes distances).

Grâce à « la boite à coucou » (caisson pédagogique à UV), prêtée par la Formation Médicale Continue (FMC 34), le deuxième atelier a sensibilisé enfants et adultes aux bons gestes de désinfection des mains. Ludique et pratique, le formateur et l'élève peuvent regarder simultanément la qualité des frictions (lavage des mains) sous la lampe UV.

Nous pouvons féliciter les enfants et les grands pour leur participation active et leur capacité d'adaptation en ces moment singuliers.

L'ÉTÉ 2020 DE L'ALSH ET DU SECTEUR JEUNES DANS LE RESPECT DES MESURES SANITAIRES

En cette période de crise liée à la Covid-19, les programmes d'été de l'ALSH et du Secteur Jeunes ont été adaptés au protocole sanitaire en vigueur.

Consultez les programmes de l'ALSH et du Secteur Jeunes sur le site de la commune : www.fabregues.fr

L'ALSH propose aussi des stages sur inscription par mail :

- Semaine du 6 au 10 juillet 2020 - 6/11 ans - « Deviens un explorateur téméraire »
- Semaine du 20 au 24 juillet 2020 - 4/6 ans - « Les petits explorateurs de la nature »
- Semaine du 27 au 31 juillet 2020 - 6/11 ans - « Laisse s'exprimer (ou se calmer) le super héros qui est en toi !!! »
- Semaine du 24 au 28 août 2020 - 4/6 ans - « Quand chenille devient crapaud... quand têtard devient papillon... »

Pas de tarif spécifique mais places limitées.

Renseignements : 04 67 85 43 62 - alsh@fabregues.fr

MISE EN PLACE DU DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION : Dès la rentrée prochaine les fiches de renseignement et de liaison papier disparaissent pour laisser place au DUI sur le Portail Famille. Parents, vous devrez remplir ce dossier à partir du 25 juillet !

LES BOIS BRÛLÉS EN JUILLET SONT ABATTUS, EXPLOITÉS ET ÉVACUÉS

Les bois brûlés lors de l'incendie du 18 juillet 2019 sur la commune de Fabrègues vont être exploités et évacués.

Cette opération est organisée en étroite collaboration entre la mairie de Fabrègues et les services de l'ONF. Les travaux d'exploitation et d'évacuation seront encadrés par l'ONF.

POURQUOI FAUT-IL COUPER LES ARBRES ?

Le passage de l'incendie a provoqué une mortalité importante des arbres, visible dans le paysage : absence d'aiguilles sur les pins, chute des feuilles ou feuilles roussies …La plupart des arbres touchés ne survivront pas. Ces arbres vont progressivement tomber.

Il est donc préférable de les évacuer pour :

- Assurer la sécurité des usagers sur les parcelles,
- Effacer les traces de l'incendie pour offrir un paysage moins traumatisé aux riverains
- Faciliter le retour de la végétation locale en présentant un sol dégagé aux semis de pins pour s'installer, aux feuillus pour rejeter.

Les arbres qui ont survécu à l'incendie seront conservés : ils serviront de semenciers.

L'INCENDIE DU 18 JUILLET 2019 :
- 62 ha brulés dont 11 ha en forêt communale de Fabrègues.

LA FORET COMMUNALE DE FABRèGUES :
- Surface totale : : 217 ha
- Type de peuplements : cèdres, cyprès et pins pignons, issus d'un reboisement par plantation, réalisé il y a 40 ans par la commune de Fabrègues.

LES TRAVAUX EN QUELQUES MOTS :
- Surface brulée exploitée : 5.02 ha
- Volume vendu : 388m3
- Lancement du chantier : Avant la période estivale
- Exploitation mécanique des bois et stockage sur places de dépôt
- Broyage et evacuation sous forme de plaquettes forestières

CES TRAVAUX VONT ENGENDRER TEMPORAIREMENT UN CERTAIN NOMBRE DE DÉSAGRÉMENTS POUR LES USAGERS :

- Le chantier, dangereux, sera interdit au public.
- Les engins forestiers vont faire du bruit et circuler dans les parcelles.
- Les arbres seront stockés sur plusieurs places de dépôt, en bordure de chemins, avant d'être broyés sur place puis évacués dans des semiremorques.

LES BOIS RÉCOLTÉS

Les bois récoltés seront valorisés sous forme de plaquettes forestières destinées à alimenter des chaufferies bois.

Que se passera-t-il après en forêt ? L'objectif est d'accélérer la cicatrisation de l'écosytème pour un retour rapide de la flore et de la faune locales.

Une fois le sol dégagé, les pins en bordure de la zone incendiée vont produire des graines et recoloniser les terrains. Les feuillus coupés vont rejeter de souche. La végétation basse reverdira rapidement l'environnemment. Il faudra 10 ans pour retrouver une végétation d'arbres de 2 à 3 m de haut.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Occitanie

MOUSTIQUE TIGRE : MAINTENANT QU'IL EST LÀ, À NOUS D'AGIR ICI

L'ARS est désormais en charge de l'intégralité de l'organisation de la surveillance entomologique (étude de la progression du « moustique tigre » Aedes albopictus), la surveillance épidémiologique (introduction du virus par des voyageurs), et des opérations de lutte anti-vectorielle (enquêtes entomologiques, destruction de gîtes larvaires et opérations de « démoustication », le cas échéant). L'EID Méditerranée conserve la démoustication dite « de confort ».

Toutefois, l'ARS et l'EID Méditerranée vous rappelle que vous êtes aussi acteurs de cette lutte. Voici, ci-contre, le rappel des réflexes à avoir.

Vous pouvez également signaler la présence de moustiques tigres sur signalement-moustique.anses.fr

Nous sommes tous mobilisés pour vous protéger. Ensemble, évitons la propagation de maladies infectieuses par le moustique tigre.

DU NOUVEAU À L'AGROÉCOPÔLE DU DOMAINE DE MIRABEAU

VENTE DE PANIERS DE LÉGUMES BIOLOGIQUES, LOCAUX ET SOLIDAIRES PAR LES JARDINS DE COCAGNE AU DOMAINE DE MIRABEAU DEPUIS LE 18 JUIN 2020

L'association Les Jardins de Cocagne est une structure d'insertion sociale créée en 2019 pour embaucher des personnes éloignées de l'emploi dans la production de fruits et légumes biologiques. La vente de paniers hebdomadaires à la ferme, en circuit court, vise non seulement à valoriser des personnes en difficulté dans une activité économique productive mais aussi à recréer du lien entre les salariés agricoles et les adhérents. Pour profiter des paniers, rien de plus simple ! Choisissez la formule qui vous convient le mieux : un panier simple ou un panier familial et adhérez à l'association : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdUK_rxroRnuqolpKNR_F_MJ__v6qGC9MIy05K9TFBkpgjV9Q/viewform Venez ensuite chercher votre panier de légumes de saison chaque semaine : distribution tous les jeudis, de 16h à 19h au Domaine de Mirabeau de Fabrègues. **Pensez à vous inscrire rapidement ! Contact : cocagnemirabeau@gmail.com**

OUVERTURE DU CAVEAU PAR VIGNE DE COCAGNE POUR LA VENTE EN DIRECT DES VINS AUTHENTIQUES, SOLIDAIRES ET COOPÉRATIFS DU DOMAINE DE MIRABEAU DEPUIS LE 1ER JUIN

Depuis le 1er juin et pour tout l'été, le caveau de dégustation du Domaine de Mirabeau est ouvert pour la vente en direct de ses vins authentiques, solidaires et coopératifs, du mardi au samedi de 10h à 13h et de 16h à 19h, dans le respect des règles sanitaires.

Découvrez ou redécouvrez Vigne de Cocagne : www.vignedecocagne.fr

ESPACE D'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

En conformité avec l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales qui prévoit de réserver un espace à l'expression de l'opposition dans le bulletin et les autres supports édités par les communes de plus de 3500 habitants.

Nous espérons tout d'abord que chacun ait pu traverser ces derniers mois sans drame personnel ou professionnel.

Le 15 mars dernier, les votes exprimés ont reconduit l'équipe Fabrègues à Cœur pour un quatrième mandat. Notre liste, Fabrègues Citoyenne, avec près de 26 % de suffrages exprimés, compte 3 élus à ce nouveau conseil municipal. Nous pouvons nous interroger sur la représentativité de ce conseil élu avec moins de 2300 voix (majorité + opposition) sur 7500 inscrits. Nous remercions les fabréguois(es) qui nous ont témoigné leur confiance et tenons à assurer l'ensemble de nos concitoyens (nes) de notre engagement au service de notre commune.

Nous entendons être une équipe constructive au service de la commune et nous chercherons toujours à être une force de propositions. Tout au long de ce mandat, nous défendrons nos priorités : démocratie, solidarité, écologie qui nous paraissent être des enjeux quotidiens pour chacun de nous. Nous défendrons l'idée qu'il est possible, à l'échelle communale, d'entendre les besoins des citoyens, de les inviter à les exprimer, d'apporter une aide face aux situations difficiles, d'impulser, notamment par l'exemplarité, une démarche écologique. Vous pouvez compter sur notre engagement tout autant que sur notre sincérité, pour travailler, toujours, dans le sens de l'intérêt général.

Nous vous rendrons compte régulièrement, de nos actions, sur notre site, fabreguescitoyenne.com. Et sur la page facebook fabrègues citoyenne. Nous vous attendons lors de nos permanences mensuelles, le premier jeudi du mois, à partir de 18 H.30 dans le local situé à côté de l'espace Paul Doumer (10 rue P. Doumer).

Le prochain conseil municipal est fixé au 7 juillet 2020 à 19 heures. Nous vous invitons à y venir, nombreux.

A l'aube de ce nouveau mandat, nous souhaiterions conclure cet article par quelques mots pour Jean-Pierre Laporte, élu Fabrègues citoyenne sur le mandat précédent et dont l'engagement honnête, opiniâtre et besogneux continuera à nous inspirer tout au long de ces 6 années à venir .

FABRÈGUES CITOYENNE : Nora BOUHOT, Kévin HOAREAU et Michèle MATEO

RESTONS EN CONTACT

LA VILLE DE FABRÈGUES EST À VOS CÔTÉS

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTEZ NOUS.

➔Pour des informations sur le COVID-19, appelez au : 0 800 130 000

➔Contactez la mairie de Fabrègues au : 04 67 85 11 57

Etat civil - Étrangers - Élections :
04 67 85 61 80
Urbanisme :
04 67 85 61 82
CCAS - Espace Solidarité :
04 67 85 55 26

Bureau de la Vie scolaire :
04 67 85 55 26
ALSH 2,5-11 ans
04 67 85 43 62
Police municipale :
04 67 85 17 90

➔Pour vos déchets, composez le numéro vert (gratuit) Allo Déchets Propreté : 0 800 88 11 77

➔Pour vous tenir informés, consultez également la page Facebook Ville de Fabrègues, le site internet www.fabregues.fr et l'application mobile Ville de Fabrègues

Flashez-moi !

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

VotreAppli.fr

Rendez-vous sur Google Play Store ou App Store
Tapez dans la barre de recherche « Fabrègues »
L'installation ne prendra que quelques minutes. Vous pourrez, dès lors, découvrir l'ensemble des fonctionnalités de l'application.

FABRÈGUES INFOS est édité à l'initiative de la Mairie de Fabrègues
Directrice de publication : Myriam Pena
Rédaction et réalisation : Priscillia Vivier - Service communication I 04 67 85 61 77 I communication@fabregues.fr
Impression : JF Impression
Crédits photographiques : Service Communication et autres services Ville de Fabrègues, Adobe Stock, Françoise Grimaud
Juin 2020 I 3600 exemplaires

PEFC IMPRIM'VERT®
IMPRIMÉ EN **FRANCE**